



FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Description de poste

CHARGE DE PROGRAMME FISTULES

Titre du poste	: Chargé de Programme fistules
Niveau du Poste	: ICS9 (NOB)
Type de Contrat	: Fixed Term
Durée du contrat	: Un (01) an renouvelable
Nombre de poste	: Un (01)
Lieu d'affectation	: Bureau Décentralisé de Bouaké

CONTEXTE

Le sixième Programme de coopération entre le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Fonds des Nations Unies pour la Population-UNFPA, couvre la période 2009-2015 y inclus les deux années d'extension. Le but dudit Programme est de contribuer aux efforts du Gouvernement visant à réduire la pauvreté et d'améliorer de façon équitable les conditions de vie des populations. A cet effet, la mise en œuvre de politiques et programmes d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale est essentielle y compris la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales.

Dans le cadre de la politique de décentralisation de l'UNFPA et de la mise en œuvre du 6^e programme de coopération, la Représentation de l'UNFPA en Côte d'Ivoire recrute un(e) **Chargé de programme fistules**. Le lieu de l'affectation pourrait varier selon l'ampleur du phénomène des fistules et les orientations du programme pour accélérer la prévention et la prise en charge des fistules.

SUPERVISION ET OBJECTIF DU POSTE

Le/La **Chargé de programme fistules** travaille sous l'autorité du Représentant Résident et par délégation le Coordonnateur du Bureau de Bouaké. Il/Elle contribue substantiellement à la gestion efficace du programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNFPA dans les domaines de la Santé de la Reproduction des femmes, la Santé Sexuelle et de la Reproduction des jeunes et adolescents, avec un accent particulier sur la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales dans un contexte de lutte contre la pauvreté.

DESCRIPTION DES TACHES

Le/La **Chargé de programme fistules** a pour tâches de :

1. Analyse et réflexion stratégique

- Rassembler et analyser le système d'offre de services de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales, et tirer des conclusions logiques pour le renforcement de la qualité, de la disponibilité et de l'accès aux services ;
- Participer activement à la réflexion stratégique portant sur la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales en vue d'identifier et mettre en œuvre les mécanismes appropriés pour assurer la qualité des services ;
- Etablir des priorités claires et appropriées en se focalisant sur les tâches et activités qui ont un impact stratégique sur les résultats en matière d'amélioration de l'offre des services de prévention et de prise en charges des fistules obstétricales.

- Développer des initiatives pour appuyer la réponse du programme aux questions de mariage précoces, grossesses précoces et multiples, accouchements non assistés, excision et autres sources où facteurs favorisant des fistules ;
- Développer des initiatives novatrices dans le domaine de l'établissement de passerelles de synergies entre secteur privé, public, associations communautaires et organisations non gouvernementales en matière de promotion et d'offre de services de qualité en matière de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales.

2. Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation du Programme :

- Evaluer les besoins et opportunités d'assistance technique en matière de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales et assurer la pertinence des programmes et projets proposés pour satisfaire ces besoins ;
- Assurer la planification, la coordination de la mise en œuvre, le suivi-évaluation des activités en rapport avec la prévention et de prise en charge des fistules obstétricales ;
- Contribuer efficacement à l'atteinte des résultats du programme de coopération principalement dans les domaines de la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales ;
- Coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des Plans de Travail Annuels et la rédaction des rapports techniques et financiers afférents portant sur les interventions en matière de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales ;
- Contribuer à la documentation, au partage et à l'utilisation des connaissances, leçons apprises et bonnes pratiques du Programme et en particulier dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des fistules obstétricales ;
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du plan d'achat du bureau pour le volet produits de santé de la reproduction ;
- Apporter un appui aux Coordonnateurs de programme des bureaux décentralisés de l'UNFPA-CI à Bouaké, Guiglo et Yamoussoukro pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités en matière de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales.

3. Renforcement des capacités nationales en prévention et prise en charge des fistules :

- Développer des initiatives d'identification, de mise en œuvre et suivi des besoins de renforcement des capacités des agents de santé pour la prévention et la prise en charge des fistules ;
- Organiser des caravanes opératoires pour la réparation des fistules et le renforcement des capacités des prestataires de santé ;
- Contribuer à la prise en charge clinique des patientes porteuses de fistules ;
- Appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de directives et d'outils nationaux en matière de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales ;
- Appuyer la promotion des stratégies et des gestes cliniques pour la prévention de la fistule obstétricale (par ex Partographe, sondage vésical, Césarienne d'urgence, Maisons d'Attentes) et pour encourager une gestion rapide des nouveaux cas de fistules obstétricales et des cas à risques ;
- Faciliter une augmentation du nombre de FO traités, en assurant une prise en charge de qualité, avec une transition programmatique graduelle d'une stratégie basée sur la prise en charge des FO lors de «Campagnes Chirurgicales» ponctuelles vers la mise en place de services de prise en charge des FO permanents/holistiques dans des hôpitaux nationaux ;
- Appuyer l'élaboration de stratégies de soutien pour les cas de FO jugés inopérables ou incurables ;

4. Plaidoyer, partenariat et mobilisation des ressources :

- Contribuer aux efforts du Bureau Pays dans la mobilisation des ressources dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des fistules obstétricales, en préparant la documentation appropriée (résumés de projets, présentation aux donateurs, profils des donateurs), et en participant aux réunions des donateurs et aux événements publics d'information ;

- Mener des activités de plaidoyer pour la mise en œuvre des stratégies nationales pour accélérer l'élimination des fistules obstétricales, avec le Gouvernement, les donateurs et autres parties prenantes du secteur de la santé publique ;
- Etablir et animer des relations de collaboration avec les partenaires impliqués dans la santé maternelle et néonatale, et en particulier dans la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales ;
- Développer le partenariat local avec les mouvements féminins, les organisations communautaires, le secteur privé et les bilatéraux pour mobiliser des ressources en faveur du programme ;
- Exécuter toute autre tâche rentrant dans le cadre de ses attributions.

COMPETENCES CORPORATIVES

- *Engagement et adhésion à la mission et aux valeurs de l'UNFPA*
Agit en concordance avec les valeurs des Nations Unies et de l'UNFPA, et assume ses responsabilités dans les actions engagées.
- *Partage de connaissances/Apprentissage continu*
Prend des initiatives pour l'apprentissage personnel, le développement de sa carrière et recherche les opportunités pour apprendre à travers des moyens formels ou informels. Apprend des autres à l'intérieur et en dehors de l'organisation en adoptant les bonnes pratiques expérimentées par d'autres. Produit et dissémine de manière active de nouvelles connaissances.
- *Valorisation de la diversité culturelle*
Démontre une perspective de carrière à l'international, apprécie les différences de valeurs et apprend de la diversité culturelle. Conforme ses actions au contexte religieux et culturel, et fait preuve de respect, tact et considération pour les différences culturelles. Observe et cherche à comprendre les perspectives des autres et examine continuellement ses propres biais et comportements.
- *Travail en équipe*
Travaille en collaboration avec les collègues à l'intérieur et en dehors de l'UNFPA pour permettre l'atteinte des buts et objectifs communs. Recherche activement la résolution des désaccords et soutient la décision d'équipe.
- *Communication d'informations et d'idées*
Livre oralement et par écrit les informations à temps, de manière efficace et compréhensible. Participe activement aux réunions et groupes de discussions en écoutant et partageant des informations. Exprime de manière franche ses idées en vue de répondre à des questions, considère ce que les autres ont à dire et répond de manière appropriée aux critiques.
- *Auto-gestion et gestion des conflits*
Gère ses propres réactions en restant calme et patient même sous stress ou durant une crise et évite de s'engager dans un conflit improductif. Exprime son désaccord de manière constructive en se focalisant sur les sujets et non sur les personnes. Supporte les conditions d'incertitude ou d'ambiguïté et continue de travailler de manière productive.
- *Autonomisation/Développement des personnes/Gestion de la performance*
S'intègre dans une unité en recherchant les opportunités pour initier des actions et activement contribuer à l'atteinte des résultats avec les autres membres de l'équipe. Connait ses limites et forces, accueille favorablement les critiques constructives et les retours d'informations, et donne des retours d'informations honnêtes à ses collègues et superviseurs. Recherche de nouveaux défis et missions, et révèle le désir d'apprendre. Endosse la responsabilité pour la performance

personnelle dans la planification des activités et objectifs individuels tout en agissant de façon à améliorer continuellement les performances.

- *Réflexion analytique et stratégique*
Utilise les méthodologies et les outils appropriés pour rassembler, définir et analyser les informations, les situations et les problèmes et tire des conclusions logiques. Démonstre une capacité à établir des priorités claires et appropriées en se focalisant sur les tâches et activités qui ont un impact stratégique sur les résultats. Anticipe et répond aux besoins en informations de l'équipe et des autres parties prenantes.
- *Orientation vers les résultats/Engagement à l'excellence*
Travaille à atteindre un niveau élevé d'excellence. Prend des actions qui vont au-delà de la réponse aux besoins évidents et persiste jusqu'à l'atteinte de résultats probants.
- *Prise de décision appropriée et transparente*
Soutien la prise de décisions à temps sur des questions variées et complexes et s'assure de l'impact desdites décisions.

QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

- Etre titulaire d'un doctorat d'Etat en médecine ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle en gestion des programmes/projets santé sexuelle et de la reproduction y compris la santé maternelle et la planification familiale, dans le secteur public, privé, ONG ou dans une organisation internationale ;
- Etre de nationalité ivoirienne ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et notamment des logiciels courants de Microsoft Office et des principes de Gestion Axée sur les Résultats ;
- Avoir l'esprit d'initiative pour promouvoir les réseaux et identifier les opportunités ;
- Avoir l'esprit d'équipe, de partage de connaissances, d'apprentissage continu ;
- Avoir la capacité de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit et une capacité de travailler aisément en anglais
- Avoir une expérience de travail avec le Système des Nations Unies et les ONG/Associations sera un atout.